

Arrêté du 28 décembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Montauban
NOR : JUSB1102432A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 4 janvier 2011, mis fin aux fonctions de Madame AGNELLI, épouse TORTAJADA Martine, adjointe administrative principale de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Montauban..

Article 2

Madame BUSCATO Martine, épouse ALBERT, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter du 4 janvier 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Montauban.

Article 3

Monsieur DUFFAU Vincent, adjoint administratif de première classe, est, à compter de cette même date, maintenu dans ses fonctions de régisseur suppléant dudit tribunal.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Toulouse en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 28 décembre 2010

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Françoise LESTRADE